

DEPARTEMENT DES LANDES
ARRONDISSEMENT DE DAX
COMMUNE DE BEYLONGUE

Nombre de conseillers élus

11

Conseillers en fonction

11

Conseillers présents et représentés

9

MAIRIE DE BEYLONGUE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 janvier 2020 à 20 H

Sous la présidence de M. Jean Marc BROUCH, maire.

Membres présents : Mme Christine BAYLE - Mme Karine MARION - Mme Céline DANTHEZ - Mme Chantal QUENTEL - M. Christophe BOUHEYRE - M. Olivier MORLAES - M. Cyril DUPIN - M. Sébastien LUXEY

Etaient Absents : M. Grégory HARDY - Mme Aurélie BOULIN

Secrétaire de séance : M. Sébastien LUXEY

Date de convocation : 31 décembre 2019

Organisation des vœux du 11 janvier 2020

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante que comme chaque année il est de tradition d'organiser les vœux de la commune. Cette année sera le 11 janvier 2020 à 11 heures à la salle des fêtes.

Les flyers ont été distribués par Stéphane et les invitations envoyées.

Les toasts sont commandés ainsi que la soupe de champagne qui sera servie en cette occasion. Rendez-vous à 10 heures pour la mise en place par le Conseil Municipal.

Travaux église et alentours

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante la nécessité de tailler les tilleuls derrière l'église et de remplacer le platane pratiquement mort sur la place.

Les bois morts des tilleuls représentent un danger pour les personnes circulant dessous ou à proximité et les feuilles s'entassent sur le toit de l'église et endommagent les tuiles et les gouttières. Proposition de demander un devis à une entreprise spécialisée afin d'émonder lesdits tilleuls et de les débarrasser des bois morts et des rejets le long de leurs tronc.

Le platane du centre face au presbytère est quasi mort et il faut l'abattre avant qu'il ne tombe sur quelqu'un.

L'assemblée, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la taille des tilleuls et le remplacement du platane qui sera abattu.

Organisation de la Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers de Rion

Monsieur le Maire signale à l'assemblée délibérante que la Sainte Barbe des pompiers de Rion des Landes aura lieu cette année à Beylongue en vertu du roulement instauré. Cette cérémonie aura lieu le samedi 8 février 2020 à la salle des fêtes. Ce sont les pompiers qui sont maîtres de cérémonie et qui prennent toute l'organisation en charge, y compris l'apéritif.

Monsieur le Maire souhaite la présence de l'ensemble de la municipalité lors de cette cérémonie pour montrer l'attachement de notre commune à l'action des "soldats du feu".

M. Christophe BOUHEYRE et Monsieur le Maire sont invités au repas qui clôturera la cérémonie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.
